Annexe nº 1

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune d'ATHIES

SOCIETE GAZELEY LOGISTICS -EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE

AVIS D'OÙVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 present l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Sté GAZELEY LOGISTICS, à l'effet d'être autorisée à procéder à l'exploitation d'un entrepôt logistique situé Zone Artiparc à ATHIES.

Cette enquête se déroulera en mairie d'ATHIES, du 12 novembre 2012 au 12 décembre 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Cyril VEILLET, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la mairie d'ATMES le lundi 12 no-vembre 2012 de 9 heures à 12 heures ; le mardi 20 novembre de 15 heures à 18 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 8 décembre de 9 heures à 12 heu-res et le mercredi 12 décembre 2012 de 15 heures à 18 heures.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les rapports et conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie d'ATHIES, pendant au moins un an à compter de la date de clêture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commis-saire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (annonces et avis/ consultation du public).

1178231300

LA VOIX DU NORD VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

# AMMONGESADMINISTRA

Enquetes publiques

### PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune d'ATHIES

SOCIETE GAZELEY LOGISTICS EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est Informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 15 ectobre 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par là-Sté GAZELEY LOGISTICS, à l'effet d'être autorisée à procéder à l'exploitation d'un entrepôt logistique situé Zone Artiparc à ATHIES.

Cette enquête se déroulera en mairie d'ATHIES, du 12 novembre 2012 u 12 décembre 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Cyril VEILLET, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la mairie d'ATHIES le lundi 12 novembre 2012 de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er décembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 12 heures ; le samedi 1er decembre de 9 heures à 1er dec

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter, Les rapports et conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à disposition du public en mairle d'ATHES, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Par ellleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commis-saire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Celais (annonces et avis/ consultation du public).

## cyril.veillet0440

De:

"Vincent Gourlin" <vincent.gourlin@gazeley.com>

À:

<cyril.veillet0440@orange.fr>

Cc:

"Maité Inglis" <maite.inglis@gazeley.com>; "Estelle Vargas" <estelle.vargas@gazeley.com>

Envoyé:

mercredi 31 octobre 2012 10:30

Joindre :

20121030 - Courrier Prefecture NPC - Ouverture EP.pdf Gazeley - Courrier Prefecture NPC - Ouverture EP.pdf

**⊘objet.** 

<<20121030 - Courrier Prefecture NPC - Ouverture EP.pdf>> Bonjour,

Pour faire suite à nos échanges, je vous confirme que nous avons fait le nécessaire pour afficher l'avis d'enquête sur le terrain.

Pour information, il semble que nous ayons reçu l'avis lundi 29 octobre.

Pour notre rendez-vous de mardi sur le terrain, je ne pourrais malheureusement pas être présent. C'est notre collègue Estelle Vargas qui sera présente.

Estelle Vargas
estelle.vargas@gazeley.com
01 44 43 49 56
06 75 98 64 65

Merci par avance de votre compréhension.

Bien cordialement

Vincent Gourlin
Development Director

Gazeley 125 Avenue des Champs-Elysées 75008 Paris France 0

Tel:

+33 (0) 1 44 43 49 53

Fax:

+ 33 (0) 1 44 43 49 70

Mob:

+33 (0) 6 32 65 76 43

e-mail:

vincent.gourlin@gazeley.com

Visit us at: www.gazeley.com

"钱"的"

This email and any files transmitted with it are confidential and contain privileged or copyright information. If you are not the intended recipient you must not copy, distribute or use this email or the information contained in it for any purpose other than to notify us of the receipt thereof. If you have received this message in error, please notify the sender immediately, and delete this email from your system.

Please note that e-mails are susceptible to change. The sender shall not be liable for the improper or incomplete transmission of the information contained in this communication, nor for any delay in its receipt or damage to your system. The sender does not guarantee that this material is free from viruses or any other defects although due care has been taken to minimise the risk.

LA VOIX DU NORD MARDI 20 NOVEMBRE 2012

# 12 La vie économique

# **FOGISTIONE**

# In nouvel entrepôt logistique en projet à Actiparc enquête publique a lieu jusqu'au 12 décembre

britannique de l'immobilier logis-La société y avait acquis plusieurs vide. Puis Gazeley a cloisonné son rateurs à croire au potentiel de la zone Actiparc, au nord-est d'Arras. çades au dégradé bleuté, avait été ev), mais était resté longtemps gressivement louées à partir de Le groupe Gazeley, un spécialiste tique, a été l'un des premiers opécerrains, et construit deux bâtien bordure de la D 950 avec ses fabâtiment, et les cellules ont été pro-2007. Dans le même temps, Gaze-Gazeley, propriétaire de terrains à ments. Le premier, emblématique, rapidement monté (c'est le concept ey construisait un deuxième imvestissement) exploité depuis fin Magna Park développé par Gaze meuble, (13 000 m², 9 M € d'in-2007 par le groupe agricole Advi tam pour sa plateforme Vertdis.

és suivantes : « entrepôts couverts-

riaux. combustibles analogues» (c'est le cas dans tous les entrepôts: logistiques), « stockage de polymères », « stockage de pneumatiques et

pôt de bois, papier carton ou maté-

ité supérieure à 500 tonnes », « dé-

de matières combustibles en quan-

le résumé non technique de

étude d'impact évoque les activi-

locaux de charge de batteries (416 m² au total), Quatre utilisa-

le bâtiment, et les activités prévues

sont soumises à autorisation d'ex-

eurs distincts pourraient occuper

La construction de l'entrepôt est envisagée sur un terrain de plus de 100 000 m².

aucun investisseur ne prend ce genre de risque financier, et ne lance les démarches administratives de construction d'un bâtiment qu'après avoir ferré un (ou plusieurs) client(s).... Avec le lancement d'une enquête publique pour l'exploitation d'un nouvel entrepôt.

construisait d'abord un local «à 🤲

si lointaine où un opérateur

ans plus tôt : l'époque pourtant pas

la stratégie qui avait prévalu huit

fois, que l'opérateur tourne le dos à

Magna Park, Mais il semble, cette

Actiparc, continue d'y développer son concept d'ensemble logistique

taire ensuite, est révolue. Plus

blanc », puis cherchait un loca-

logistique de matières combusti. 43 429 m.
bles par Gazeley, il est probable, en 101 822 m
cas d'avis favorable rendu par le (environ 20
préfet, qu'un nom de locataire soit jour dans annoncé dans la foufiée.
Le projet de construction de la plaL'entrepôt

Le projet de construction de la plateforme logistique Gazeley prévoit la construction d'un bâtiment de de 5 900 m² c

43 429 m² sur un terrain de 101 822 m², le long de la D950 (environ 26 000 véhicules chaque jour dans les deux sens), sur la commune d'Athies.

L'entrepôt serait composé de sept ceilules de stockage d'un peu plus de 5 900 m² chacune, et de deux

The dossier relatif au projet est disponible.

Balleut-Sire-Berthout, Fampoux, Ferchoot, Saint-Nico-charle, Roclincourt, Saint-Nico-ferrain. de helus.

Les observations sont à adresser de la D950 per écrit à la marie d'Anies jusqu'au les charles.

mulateurs ». L'enquête publique a

ours jusqu'au 12 ore E BENOÎT FAUCONNIER

produits dont 50 % au moins de la

masse unitaire est composée de polymères », « atelier de charge d'accuP Les observations sont à adresser par écrit à la maire d'Athios jusqu'au 12 décembre. Elles peuvent être rensers ou formulées, au commissaire en quêteur qui sera présent à la maire d'Athies aujourd'hui, de 9 h à 12 h; mardi 20 novembre de 15 h à 18 h; samedi 8 décembre de 9 h à 12 h; mer credi 18 décembre de 9 h à 12 h; mer credi 18 décembre de 15 h à 18 h; mer credi 18 décembre de 15 h à 18 h; mer

# cyril.veillet0440

De: À:

"Cyril VEILLET" <cyril.veillet0440@orange.fr> "Estelle Vargas" <estelle vargas@gazeley.com>

Cc: Envoyé: <maite.inglis@gazeley.com>

mardi 18 décembre 2012 13:05

Objet:

Re: Indisponibilité- REPORT DE LA DATE DE REMISE DU PROCES-VERBAL DE FIN

Madame,

Je prends note de votre empêchement.

Je vous confirme que la date de remise du procès-verbal de fin d'enquête publique est reportée au jeudi 20 décembre à 11 h 30 en mairie d'Athies 62,

J'ai avisé ce jour le secrétariat de mairie de ce changement de date.

Je me permets de vous rappeler, pour votre complète information, les termes de l'article R 123-18 du code de l'environnement encadrant la formalité de remise du procès-verbal de fin d'enquête publique:

"Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles. "

Ce délai expire donc ce jeudi 20 décembre.

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez agréer, Madame, mes salutations

Cordialement

Cyril VEILLET

Commissaire enquêteur

1 K

---- Original Message

From: "Estelle Vargas" < estelle.vargas@gazeley.com>

To: < cyril.veillet0440@orange.fr>

Sent: Tuesday, December 18, 2012 9:41 AM

Subject: Indisponibilité

> Monsieur,

> Je suis désolée de ce contre-temps pour aujourd'hui. Je vous propose de

- venir en mairie d'Athies jeudi 20 décembre a 11h30.
- > Bonne journée,
- Estelle Vargas
- > Development Director
- > Gazeley France SAS
- > 125 Avenue des Champs-Elysees
- > 75008 Paris
- > Tel: 00 33 (0)1 44 43 49 56
- > Fax: 00 33 (0)1 44 43 49 70
- > email: estelle.vargas@gazeley.com
- > Sent from my BlackBerry Wireless Handheld
- >
- > This email and any files transmitted with it are confidential and contain
- > privileged or copyright information. If you are not the intended recipient > you must not copy, distribute or use this email or the information
- > contained in it for any purpose other than to notify us of the receipt
- > thereof. If you have received this message in error, please notify the > sender immediately, and delete this email from your system.
- > Please note that e-mails are susceptible to change. The sender shall not
- > be liable for the improper or incomplete transmission of the information > contained in this communication, nor for any delay in its receipt or
- > damage to your system. The sender does not guarantee that this material is
- > free from viruses or any other defects although due care has been taken to > minimise the risk.

Demande d'autorisation préfectorale présentée par la Société GAZELEY LOGISTICS afin d'exploiter un entrepôt logistique pour des produits combustibles situé dans la zone Actiparc à 62-Athies

Dates : Du 12 novembre 2012 au 12 décembre 2012



PROCES-VERBAL
DES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET/OU CONTRE
PROPOSITIONS EXPRIMEES DANS LE CADRE DE
L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Au cours de la présente enquête publique, une seule observation a été consignée sur le registre d'enquête.

# Observations, proposition, contre-proposition du public :

Une habitante de la Commune d'Athies « s'étonne du projet d'exploitation d'une unité de stockage de combustibles (produits potentiellement combustibles) à moins de 2 Km de la CECA, usine Seveso 2 et donc dans le rayon P.P.I. de 3000 mètres. On demande éventuellement la création d'une zone de confinement dans certaines habitations, donc de se protéger au cas où, et l'on ajoute un risque dans le rayon P.P.I. D'où mon inquiétude. »

# Questions du Commissaire-enquêteur :

1) La société GAZELAY LOGISTICS prévoit de louer le bâtiment à des sociétés utilisatrices privées dans le cadre d'un contrat de location. Considérant le mode d'exploitation du futur bâtiment, le dossier d'enquête publique ne mentionne pas la nature précise des produits manufacturés qui seront stockés « in fine » dans l'entrepôt.

Quelles garanties peut apporter le pétitionnaire que les produits et matériaux qui seront finalement stockés par le ou les locataires correspondront à ceux repris aux rubriques 1510, 1530, 2662 et 2663 de la nomenclature ICPE, objet de la décision préfectorale d'exploiter?

2) L'étude de dangers ne prévoit pas de modélisation du rayonnement du flux thermique d'un incendie sur la façade Nord du bâtiment, donnant sur les quais de chargement, les aires de stationnement des poids lourds, la voirie de desserte du bâtiment et les installations voisines.

Une étude technique complémentaire peut-elle être réalisée par le pétitionnaire, afin de vérifier le respect des distances d'éloignement des parois extérieures de l'entrepôt telles que prescrites par l'arrêté du 5 août 2002 ?

Remis à Athies, le 20 décembre 2012

Le Commissaire-enquêteur Cyril VEILLET

Dainville, le 20 décembre 2012

Α



Madame la Directrice Générale de la Société GAZELEY LOGISTICS 125 Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS

Objet: Enquête publique relative à la demande d'autorisation préfectorale d'exploiter un entrepôt de stockage de produits combustibles situé dans la zone d'activité Actiparc à 62-Athies (du 12 novembre 2012 au 12 décembre 2012)

Madame la Directrice Générale,

Conformément à la réglementation actuellement en vigueur en matière d'I.C.P.E, je vous prie de trouver ci- joint les observations, propositions et contre-propositions issues de l'enquête citée en objet.

Ces éléments sont consignés dans un procès-verbal remis ce jour en mairie d'ATHIES.

Je me permets de vous préciser qu'à compter de la date de remise du procès-verbal, vous disposez d'un délai de 15 jours pour m'adresser votre mémoire en réponse à mon adresse personnelle.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de ma considération distinguée.

Le Commissaire-enquêteur,

Cyril VEILLET